

## En 2019, nouveaux déchirements sur la laïcité et le voile

Paris, 4 déc. 2019 (AFP) -

En 2019, de vives polémiques sur la laïcité et le port du voile ont secoué les partis politiques et divisé le gouvernement sur fond de menace terroriste persistante, des débats qui ont ulcéré des musulmans dénonçant instrumentalisation et stigmatisation.

Le 3 octobre, Mickaël Harpon, un informaticien employé depuis 16 ans à la préfecture de police de Paris et converti il y a une dizaine d'années à l'islam, y tue quatre de ses collègues. A ce stade, les enquêteurs ne peuvent dire s'il a agi par radicalisation islamiste ou si c'est un coup de folie solitaire. Mais cette attaque au coeur même de cette institution policière décuple les tensions.

Le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner invite à détecter les "signes" possibles de radicalisation, citant "le port de la barbe" ou la pratique de la prière "régulière". Et le président Emmanuel Macron appelle à "faire bloc" face à "l'hydre islamiste", en construisant une "société de vigilance". De quoi donner l'impression d'un "maccarthysme + musulmanophobe +", juge alors l'islamologue Rachid Benzine.

Quelques jours plus tard, un élu du Rassemblement national (RN), Julien Odoul, s'en prend à une mère voilée qui accompagne une sortie scolaire au conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, lui demandant de retirer son voile. "Après l'assassinat de nos 4 policiers, nous ne pouvons pas tolérer cette provocation communautariste", écrit-il, en postant une vidéo de la scène, visionnée ensuite des centaines de milliers de fois.

Selon un avis du Conseil d'Etat de 2013, les accompagnants ne peuvent être considérés comme des agents auxiliaires du service public et ne sont donc pas soumis à la neutralité religieuse imposée aux enseignants.

La polémique, récurrente depuis les années 1980, est relancée. L'extrême droite et la droite s'emparent du sujet, la gauche exhorte à ne pas l'instrumentaliser.

La majorité gouvernementale affiche ses divisions: le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer rappelle la loi mais affirme que "le voile en soi n'est pas souhaitable dans notre société", aussitôt critiqué par le député LREM Aurélien Taché, qui déplore que le RN puisse "récupérer" ces mots.

D'anciennes lignes de fractures resurgissent: entre partisans d'une laïcité "apaisante", libérale, facteur de paix civile d'un côté et de l'autre côté, défenseurs d'une laïcité combative et autoritaire, les seconds reprochant aux premiers d'être trop accommodants face au communautarisme notamment.

- "Mission laïcité" -

Accusé d'inertie - son discours sur la laïcité a été repoussé à plusieurs reprises-, le chef de l'Etat durcit le ton vis-à-vis des autorités du culte musulman. S'il appelle "à ne pas (les) stigmatiser", il convoque en urgence le Conseil français du culte musulman (CFCM) à l'Élysée. Avec un message: que celui-ci soit plus offensif dans la lutte contre la radicalisation et l'islamisme politique.

C'est dans ce climat déjà tendu que se produit, le 28 octobre, une attaque contre une mosquée à Bayonne: un ancien candidat du Front national de 84 ans y fait deux blessés graves.

Le très militant Collectif contre l'islamophobie (CCIF), et d'autres lancent alors un appel à une "marche contre l'islamophobie", le 10 novembre à Paris, pour "dire stop à la stigmatisation grandissante" des musulmans.

Les signataires, les revendications, puis certains slogans scandés dans le défilé créent une nouvelle polémique. La marche, qui rassemble 13.500 personnes, déchire la gauche et provoque une levée de boucliers, notamment de l'extrême droite. Jean-Luc Mélenchon, qui y a participé, sera ainsi taxé de "collusion avec l'islamisme".

Depuis, la laïcité est questionnée par les partis politiques: une "mission laïcité" est lancée à LREM, destinée à "définir la ligne politique du parti". Le numéro un du parti socialiste Olivier Faure souhaite lui prononcer un discours sur la laïcité "courant décembre". Les Républicains demandent l'installation d'une nouvelle commission sur la laïcité, à l'instar de la commission Stasi mise en place en 2003.

A l'approche des élections municipales en mars 2020, des voix se font entendre pour réclamer l'interdiction de listes communautaristes (le chef de l'Etat s'y est toutefois opposé) et la droite poursuit son offensive pour interdire les signes religieux aux parents accompagnateurs de sorties scolaires. Une proposition de loi en ce sens a été adoptée en première lecture au Sénat, mais ne devrait pas franchir l'étape de l'Assemblée.



PAYS :France  
SURFACE :110 %  
PERIODICITE :Quotidien



► 4 décembre 2019 - Edition Fil Gen

Emmanuel Macron, qui a fait de la lutte contre le communautarisme l'un de ses chevaux de bataille - avec les préfets aux avant-postes sur le terrain - a promis de s'exprimer dans les "prochaines semaines".  
kp/blb/shu

Afp le 04 déc. 19 à 09 00.